

1 27. Sport

2 Pratiqué individuellement ou collectivement, le sport éduque à la santé, donne le goût de l'effort, il apprend la
3 persévérance et le dépassement de soi. Il permet de découvrir nos compétences et de nous confronter à nos limites.
4 Il sensibilise à des valeurs de tolérance, de respect, de fair-play, d'éthique et d'entraide. Il permet de jouer un rôle
5 essentiel d'intégration sociale et de rencontres interculturelles. Il peut se pratiquer dans différents milieux (scolaire
6 ou associatif) avec une intensité variable (délassement à professionnel) et à tout âge.

7 Les études scientifiques démontrent les bienfaits de la pratique raisonnable du sport sur la santé. Pourtant, moins
8 d'un tiers de la population adulte (18 ans et plus) répondait, en 2018, aux recommandations de l'OMS de consacrer
9 au moins 150 minutes par semaine à une activité sportive modérée¹. Les études démontrent également
10 d'importantes différences dans la pratique de l'activité physique. Elle augmente avec le niveau d'éducation et
11 demeure principalement masculine. On constate également une activité plus importante chez les ruraux que chez
12 les citadins.

13 Ces dernières années, la pratique sportive se développe également de plus en plus en dehors des structures des
14 clubs et des fédérations reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il se pratique de manière libre et plus
15 individuelle. On constate également une importante augmentation de la pratique sportive féminine et une meilleure
16 couverture médiatique des compétitions féminines. Par ailleurs, la période de pandémie que nous avons traversé a
17 induit un regain d'intérêt au sein de l'ensemble des groupes de la population pour la pratique sportive récréative.

18 **Notre vision de la pratique sportive vise à soutenir l'activité sportive dans la pluralité de ses expressions et**
19 **de ses pratiques. Les autorités publiques doivent mettre en œuvre des politiques de soutien qui permettent**
20 **de favoriser la pratique sportive du niveau récréatif au niveau professionnel, de proposer des infrastructures**
21 **sportives de qualité et de promouvoir les valeurs qui sont véhiculées par le sport.**

22 **Nos priorités sont :**

- 23 → **Promouvoir la pratique du sport à chaque étape de la vie ;**
- 24 → **Assurer un encadrement de qualité ;**
- 25 → **Développer une pratique sportive pour tous les publics ;**
- 26 → **Soutenir les fédérations et les élites sportives.**

27 **1. PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU SPORT À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE**

28 Nous croyons fermement en la puissance transformatrice du sport, non seulement comme activité physique, mais
29 aussi comme catalyseur essentiel pour l'équilibre physique, psychique, et social à chaque étape de la vie. Notre
30 engagement envers la création d'un environnement où le sport devient une composante naturelle du quotidien, de
31 l'enfance à l'âge adulte avancé est bien ancré.

32 Commencer par l'enfance est la clé d'une vie active et saine. Les Engagés reconnaissent l'importance de sensibiliser
33 les parents dès les premières années sur les bénéfices durables de l'activité sportive. Nous aspirons à créer des
34 programmes de sensibilisation visant à éduquer les parents sur les choix d'activités adaptés à chaque tranche d'âge,
35 mettant en avant les avantages physiques, cognitifs et sociaux du sport dès le plus jeune âge.

36 Pour faciliter l'accès au sport dès l'enfance, nous encourageons également la mise en place d'activités extrascolaires
37 en parfaite harmonie avec les horaires de cours. Cette synchronisation vise à simplifier la vie des parents tout en
38 garantissant que les enfants aient la possibilité de s'engager dans des activités physiques enrichissantes sans
39 imposer une charge logistique excessive aux familles.

40 L'accessibilité financière est également un pilier central de notre approche. Nous nous engageons à créer des
41 mécanismes garantissant que la pratique sportive ne soit pas entravée par des considérations économiques. Des
42 subventions ciblées, des partenariats avec des clubs sportifs locaux, et des incitations fiscales pour les familles font
43 partie de notre stratégie pour éliminer les barrières financières et rendre le sport accessible à tous.

44

¹ [Activité physique - Vers une Belgique en bonne santé \(belgiqueenbonne.sante.be\)](https://belgiqueenbonne.sante.be/)

45 Finalement, nous considérons la promotion de la pratique du sport à chaque étape de la vie comme un
46 investissement dans le bien-être global de la société. En sensibilisant les parents, en facilitant l'accès aux activités
47 sportives tout au long du parcours éducatif, et en garantissant une accessibilité financière, nous construisons une
48 Belgique où le sport devient un vecteur d'épanouissement, de santé et de lien social, contribuant ainsi à une société
49 équilibrée et énergique.

50 Nous voulons :

- 51 ➤ Sensibiliser les parents à l'importance de la pratique du sport pour leurs enfants, dès le plus jeune âge ;
- 52 ➤ Favoriser l'équipement des crèches pour des infrastructures sportives d'éveil (salle de psychomotricité...);
- 53 ➤ Favoriser la pratique quotidienne d'activités sportives en sécurisant l'espace public (rues, trottoirs, pistes
54 cyclables, parkings vélos...);
- 55 ➤ Renforcer la pratique sportive en milieu scolaire ;
- 56 ➤ Évaluer de manière continue la condition physique des jeunes afin de permettre d'adapter les politiques
57 publiques et améliorer la santé des enfants ;
- 58 ➤ Développer les liens entre les clubs sportifs et les institutions scolaires en organisant des journées de
59 découvertes des différentes pratiques sportives en particulier à la fin de l'année scolaire (« jours blancs ») ;
- 60 ➤ Renforcer les partenariats entre les établissements scolaires et les associations sportives afin de mettre à
61 disposition des infrastructures. Les établissements entrants dans ce processus pourront bénéficier de soutiens
62 publics (rénovation, contrats spécifiques pour le personnel...);
- 63 ➤ Veiller à garantir l'accessibilité financière à la pratique sportive, notamment au travers d'une information sur
64 les aides financières existantes (mutuelles, incitants fiscaux...);
- 65 ➤ Soutenir les initiatives de pratique du sport au sein des entreprises et développer des partenariats entre
66 l'ADEPS, les clubs sportifs et les entreprises ;
- 67 ➤ Développer une politique du sport pour nos aînés tant en collaboration avec les fédérations sportives qu'avec
68 les associations représentatives des aînés.

69 **2. ASSURER UN ENCADREMENT DE QUALITÉ**

70 Au cœur de notre engagement en faveur du sport, nous souhaitons que la qualité de l'encadrement constitue le
71 socle essentiel pour le développement harmonieux des pratiquants. La nécessité fondamentale d'assurer un
72 encadrement de qualité, embrassant des dimensions telles que la qualification des encadrants, l'accès à des
73 infrastructures adaptées, et la promotion d'une formation continue sont une de nos préoccupations.

74 La sécurité et l'efficacité des activités sportives reposent en grande partie sur la compétence des encadrants. Nous
75 défendons la mise en place de normes rigoureuses, exigeant des brevets et des qualifications spécifiques,
76 particulièrement dans des domaines sensibles tels que la natation. Nous aspirons à garantir que chaque encadrant
77 possède les compétences nécessaires pour assurer la sécurité et le bon déroulement des activités, contribuant ainsi
78 à l'épanouissement des participants.

79 La question cruciale de l'apprentissage de la natation, en particulier pour les jeunes, met en évidence le besoin
80 impératif d'infrastructures adaptées. Nous plaidons pour un investissement significatif dans la création et la
81 modernisation des piscines publiques, assurant ainsi que chaque enfant ait l'opportunité d'apprendre à nager dans
82 des conditions optimales de sécurité. Nous considérons que la natation, en plus d'être une compétence vitale, offre
83 des bienfaits physiques et psychologiques précieux, renforçant la nécessité de garantir un accès équitable à des
84 infrastructures aquatiques de qualité.

85 L'encadrement de qualité ne se limite pas à la détention de brevets, il nécessite également une formation continue.
86 Nous souhaitons encourager la mise en place de programmes de formation régulière pour les encadrants, assurant
87 qu'ils restent informés des nouvelles pratiques, des méthodologies innovantes, et des évolutions dans leur domaine.
88 Cette approche vise à garantir une expertise constamment actualisée, offrant ainsi une expérience sportive
89 enrichissante et sécurisée.

90 Nous considérons l'assurance d'un encadrement de qualité comme un pilier fondamental pour le développement
91 sain de la pratique sportive. En investissant dans la qualification des encadrants, en assurant un accès équitable à

92 des infrastructures adaptées, et en promouvant la formation continue, nous façonnons un environnement sportif
93 où chaque participant peut s'épanouir en toute confiance, contribuant ainsi à la construction d'une Belgique active,
94 sécurisée, et résolument tournée vers le bien-être de ses citoyens.

95 Nous voulons :

- 96 ➤ Encourager et soutenir la formation aux brevets adaptés des moniteurs, dès le plus jeune âge ;
- 97 ➤ Associer l'ensemble des acteurs (fédérations, clubs, COIB, UNIA) afin de lutter contre les comportements
98 inappropriés. Mener des actions de sensibilisation au harcèlement et combattre toute forme de discrimination
99 sur et autour des terrains de sport (racisme, sexisme...);
- 100 ➤ Encourager le volontariat et mener une évaluation du plafond annuel du volontariat afin que celui-ci demeure
101 attractif et ainsi lutter contre la fraude ;
- 102 ➤ Renforcer les investissements dans la rénovation, la construction et la verdure des infrastructures
103 sportives afin qu'elles deviennent des exemples en matière climatique (utilisation de matériaux biosourcés,
104 isolation, neutralité carbone...);
- 105 ➤ Veiller à une couverture équitable du territoire en infrastructures sportives de qualité ;
- 106 ➤ Accorder une attention particulière à la mobilité, en particulier les formes douces, afin d'accéder aux
107 infrastructures sportives ;
- 108 ➤ Une évaluation du Plan Piscines sera menée et de nouveaux moyens seront dégagés afin de permettre de
109 lutter contre la pénurie de piscines qui prive de nombreux jeunes de la possibilité d'apprendre à nager ;
- 110 ➤ Développer les espaces multisports dans l'ensemble des lieux de vie afin de permettre la pratique du sport ;
- 111 ➤ Développer à l'instar de la France, une politique du Sport de nature² afin de favoriser la pratique sportive en
112 milieu naturel dans le respect de celui-ci.
- 113 ➤ Créer une plateforme en ligne proposant des programmes de formation et de coaching à distance (vidéos,
114 conseils, exercices à réaliser, programmes à la carte en fonction des besoins spécifiques de chacun...) à
115 destination des entraîneurs et des sportifs afin qu'ils puissent apprendre ou s'entraîner chez eux ou dans leur
116 quartier, sur base de contenus validés par des professionnels, et ainsi continuer à progresser, même en dehors
117 des heures d'entraînement.
- 118 ➤ Inciter les clubs sportifs locaux à proposer des produits alimentaires sains complémentairement à l'offre
119 habituellement présente dans les buvettes et à intégrer dans leur programme d'entraînement quelques
120 séances d'éducation à une alimentation saine et bénéfique pour le sportif.

121 **3. DÉVELOPPER UNE PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS LES PUBLICS**

122 Dans notre vision d'un monde sportif inclusif, nous nous engageons à développer une pratique sportive accessible
123 à tous les publics, embrassant la diversité de notre société. Nous croyons fermement que le sport ne devrait pas
124 connaître de barrières, mais plutôt être une passerelle vers l'inclusion, la diversité, et le bien-être pour chacun.

125 Au cœur de notre engagement en faveur de l'inclusion, nous mettons en avant la pratique du handisport. Nous
126 reconnaissons que le sport peut être une source d'épanouissement physique et émotionnel pour toutes les
127 personnes, indépendamment de leur situation de handicap. Nous nous engageons à soutenir activement les
128 initiatives de handisport, en investissant dans des infrastructures adaptées, en favorisant la sensibilisation et en
129 créant des opportunités pour que chacun puisse s'engager pleinement dans une pratique sportive épanouissante.

130 La question de l'égalité entre les genres occupe également une place centrale dans notre approche. Nous sommes
131 déterminés à encourager la participation des femmes dans tous les sports, brisant les stéréotypes et créant un
132 environnement où chaque femme se sent non seulement bienvenue, mais aussi encouragée à exceller. Nous
133 aspirons à créer des programmes spécifiques, éliminant les obstacles qui peuvent dissuader la participation
134 féminine, et promouvant l'égalité des chances sur tous les terrains de jeu.

135 Nous considérons également la nécessité de développer des pratiques sportives adaptées aux besoins des
136 personnes âgées. Le sport, même à un âge avancé, contribue à la santé physique et mentale. Nous nous engageons

² [L'outil des acteurs des sports de nature | Pôle ressources national sports de nature](#)

137 à créer des initiatives qui encouragent la participation des personnes âgées, en adaptant les programmes sportifs
138 pour répondre à leurs besoins spécifiques et en veillant à la disponibilité d'infrastructures adaptées.

139 Notre engagement envers le développement d'une pratique sportive pour tous les publics repose sur la conviction
140 que le sport peut être un vecteur d'inclusion, de diversité, et de bien-être. En soutenant le handisport, en
141 promouvant l'égalité des genres dans tous les sports, et en adaptant les pratiques sportives aux besoins des
142 personnes âgées, nous façonnons un paysage sportif où chaque individu, quelle que soit sa situation, trouve sa
143 place et bénéficie des bienfaits de l'activité physique.

144 Nous voulons :

145 ➤ Garantir un accès aux infrastructures sportives à tous les publics, tant pour le sportif que celui qui
146 l'accompagne (par exemple un parent) ;

147 ➤ Renforcer la pratique du sport féminin et valoriser dans les médias les compétitions féminines qui actuellement
148 sont encore trop souvent les parents pauvres de la couverture médiatique ;

149 ➤ Apporter un soutien particulier au handisport, notamment au travers de la valorisation des activités organisées
150 et d'une information auprès des publics ;

151 ➤ Mener, notamment au travers des centres ADEPS, des actions destinées aux publics précarisés.

152 **4. SOUTENIR LES FÉDÉRATIONS ET LES ÉLITES SPORTIVES**

153 Au cœur de notre vision pour un paysage sportif florissant, nous mettons l'accent sur le soutien aux fédérations et
154 élites sportives, reconnaissant que leur épanouissement contribue directement à la vitalité de l'ensemble de notre
155 communauté sportive. Cette section reflète notre engagement envers des mesures concrètes visant à renforcer les
156 clubs, à optimiser les conditions pour les sportifs de haut niveau, et à promouvoir l'émergence de nouvelles
157 disciplines, notamment dans le domaine de l'e-sport.

158 La simplification administrative constitue une priorité majeure dans notre démarche. Nous nous engageons à alléger
159 les procédures bureaucratiques pour les clubs et les fédérations, libérant ainsi des ressources précieuses qui peuvent
160 être réinvesties dans le développement du sport à la base. En parallèle, nous proposerons des formations aux
161 bénévoles au sein des clubs, renforçant ainsi les compétences nécessaires pour gérer efficacement les aspects
162 administratifs et organisationnels.

163 La conciliation entre le sport de haut niveau et les études représente un enjeu significatif pour les jeunes athlètes.
164 Nous nous engageons à créer des mécanismes facilitant cette conciliation, offrant aux sportifs la possibilité de
165 poursuivre leurs études tout en se consacrant pleinement à leur pratique sportive. En favorisant des partenariats
166 entre les établissements éducatifs et les fédérations sportives, nous créons un environnement où l'excellence
167 académique et sportive peut coexister harmonieusement.

168 L'égalité de traitement entre les fédérations masculines et féminines est un principe fondamental que nous
169 défendons. Nous nous engageons à garantir que les femmes et les hommes dans le sport bénéficient des mêmes
170 opportunités, des mêmes ressources, et d'une reconnaissance équitable. Cela inclut la promotion de l'égalité
171 salariale, l'accès aux infrastructures sportives, et le soutien aux programmes de développement dans toutes les
172 disciplines.

173 L'e-sport, en constante évolution, occupe une place significative dans notre vision sportive. Nous reconnaissons la
174 nécessité de le considérer comme une discipline à part entière, méritant la reconnaissance et le soutien appropriés.
175 Nous plaidons pour la création de programmes sport-études spécifiques pour l'e-sport, permettant aux jeunes
176 talents de développer leurs compétences tout en poursuivant leurs études. En élargissant notre soutien au secteur
177 des jeux vidéo, nous contribuons à l'épanouissement d'une communauté diversifiée, reflétant la richesse et la variété
178 du paysage sportif contemporain.

179 Notre engagement envers le soutien aux fédérations et élites sportives repose sur une vision globale et inclusive.
180 En simplifiant l'administration des clubs, en favorisant la conciliation sport-études, en promouvant l'égalité entre les
181 genres, et en reconnaissant l'e-sport comme une discipline à part entière, nous façonnons un environnement où
182 chaque passionné de sport, quelle que soit sa discipline, peut aspirer à l'excellence et à l'épanouissement.

183 Nous voulons :

185 ➤ Aider les clubs en veillant à une simplification administrative ;

- 186 ➤ Proposer des formations aux bénévoles sur les volets juridiques et financiers de la gestion des clubs ;
- 187 ➤ Mener des actions de valorisation des bénévoles et des arbitres, chevilles indispensables à l'organisation des
- 188 activités sportives ;
- 189 ➤ Mener une réflexion sur le développement économique et social du sport et autour de la pratique sportive en
- 190 Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 191 ➤ Soutenir les projets de rénovation ou de construction d'infrastructures sportives pour la pratique du sport de
- 192 haut niveau (halls sportifs, stades ...) en veillant à une juste répartition sur l'ensemble du territoire ;
- 193 ➤ Unir les acteurs sportifs et publics afin de mener une politique attractive en vue d'accueillir dans notre pays,
- 194 des compétitions sportives de haut niveau (Coupe du monde féminine 2027...) ;
- 195 ➤ Aider la performance sportive en augmentant le nombre de sportifs sous contrat ;
- 196 ➤ Améliorer la conciliation sport/études ;
- 197 ➤ Développer, en collaboration entre le SPW et l'ADEPS, un centre sportif de haut niveau qui permettra d'offrir
- 198 aux sportifs de haut niveau des conditions optimales et propices à la performance.

PROJET NON VALIDÉ